# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

## À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du : 7 septembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro : 10.1

Résolution numéro :

## Recommandation

D'APPROUVER la modification du livre Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, autorisant l'ajout du projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)" sous la rubrique "Matériel Informatique" pour un montant de 6 950 743 $, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'APPROUVER un règlement d'emprunt autorisant le financement de 6 121 301 $, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de cinq (5) ans pour la portion des dépenses capitalisables pour le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)". Le solde sera financé par divers budgets d'exploitation .

D'AUTORISER la Société à renflouer dans son fonds général une somme maximale de 612 130 $, soit dix pourcent (10%) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objets de ce dernier.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:** **$** –

| | |
|---|---|
| **DE responsable :** Ressources Humaines et Services part | **DE responsable :** Planification, finances et contrôle |
| Nom : Alain Brière | Nom Linda Lebrun |
| Titre : Directeur Exécutif | Titre Trésorier et directeur exécutif |
| Date : | Date : |
| Signature : | Signature : |

**Secrétaire de l'assemblée :**

## Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

☐ Améliorer l'expérience client ☐ Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance ☑ Maîtriser les finances ☐ Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

**Modification du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018**
Afin de pouvoir adopter un règlement d'emprunt pour financer le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)", il y a lieu de modifier le PTI 2016-2018.

**Autorisation d'emprunt pour le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)"**
La raison d'être de ce projet est de supporter la Direction des ressources humaines dans la réalisation de son offre de service en ce qui a trait aux processus d'identification, d'attraction, d'évaluation, de recrutement, de formation des meilleurs talents, ainsi que du maintien des compétences. Ce projet permettra à la Direction des ressources humaines de se doter d'un système plus efficace et plus performant en matière de gestion des talents. De plus, l'implantation de cette solution SGT permettra d'éviter un déboursé de 4,3 M$ sur les 5 années post-implantation, dans la masse salariale de la STM.

☐ *Voir suite de la rubrique Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*



GED :

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)"

## Démarche, solution proposée et conclusion

Ce projet vise l'implantation d'une solution de gestion des talents, greffée à SAP RH, pour permettre à la Direction des ressources humaines, et plus spécifiquement aux équipes de dotation et de formation, de gérer les processus de sélection et de formation des employés. Avec les pénuries de main-d'œuvre qui engendrent une concurrence importante entre les employeurs, la fin des mesures temporaires, les projets, le renouvèlement des actifs et l'apparition des nouvelles générations dans l'effectif, les besoins de la STM en matière de formation et de dotation ont évolué et se sont diversifiés.

Les systèmes qui supportent actuellement leurs processus placent la STM dans une position de plus grande vulnérabilité. Leur désuétude reconnue constitue un enjeu pour livrer des services à la hauteur des attentes des gestionnaires clients. Aussi, ces systèmes ne permettent pas de faire face à l'augmentation des activités reliées à la fin des mesures temporaires des régimes de retraite prévue en 2019.

La sélection et la formation des employés concernent l'ensemble de la STM. Cette solution de gestion des talents sera bénéfique pour toutes les équipes en permettant de meilleures stratégies de formation et de dotation. Un des impacts importants de ce projet est la réinjection de temps travaillé aux équipes de l'entretien sur les 5 années post-implantation. Ce gain tangible a par ailleurs été identifié dans le cadre de la démarche Excellence opérationnelle, avec la transformation de 5 formations en salle pour des formations en ligne.

Le coût du projet est de 6,9 M$ incluant les taxes, contingences et frais financiers. Ce projet vient modifier l'outil de travail des employés des divisions Dotation et Formation et certains de leurs processus. Les équipes de Diversité et développement organisationnel (DDO) de la DRH et de Prévention des incendies (PI) de la direction Ingénierie utiliseront également la solution pour leur propre gestion des activités de formation inclues dans leur offre de service (le développement des gestionnaires pour DDO et la formation des partenaires pour PI). En outre, tous les employés et les gestionnaires de la STM pourront être appelés à transiger avec la solution de gestion des talents, soit à titre de candidat, d'apprenant ou de gestionnaire approbateur et requérant. Au niveau externe, la solution sera utilisée par les dizaines de milliers de personnes qui soumettent annuellement leur candidature sur les offres d'emploi de la STM.

☑ Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Comité: | Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) | Date : | 02 (JJ) | 06 (MM) | 2016 (AAAA) |
| Comité: | Comité suivi des actifs | Date : | 05 (JJ) | 07 (MM) | 2016 (AAAA) |

## Développement durable

☐ S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Le projet répond à quatre (4) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020 :

Chantier 4 : Optimiser la contribution économique et la performance de la STM
Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique
Chantier 7 : S'approvisionner de façon responsable
Chantier 8 : Agir en employeur responsable

☐ Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par :** Planification, finances et contrôle

Nom : Carolyne Miller  Titre : Conseillère - Gestion financière de projets

**Service :** Planification, finances et contrôle

Nom : Réal Boyer  Titre : Chef de division - Soutien à l'exploitation et projets

Signature : _____  Date : _____

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)"

## Informations financières ☑ *S/O*

| Imputations comptables | Imputation 1 | Imputation 2 | Imputation 3[1] | Total |
|---|---|---|---|---|
| Centre | | | | |
| Compte | | | | |
| Ordre interne | | | | |
| Réseau activité | | | | |
| Règlement d'emprunt | | | | |
| Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat | | | | 0,00 |

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts ☑ *S/O*

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

| – | 2016 | 2017 | 2018 et suivantes[3] | Total |
|---|---|---|---|---|
| (A) Base[2] | | | | 0,00$ |
| (B) TPS | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ |
| (C) TVQ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ |
| (D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C) | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ |
| (E) Ristourne TPS et TVQ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ |
| (F) Montant net (D – E) | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ | 0,00$ |

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification ☐ *S/O*

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est non admissible à une subvention selon les modalités définies par MTMDET, puisque les fonctionnalités développées ne répondent pas aux caractéristiques décrites à la section « Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique ».

☐ Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier : _____

Date : _____

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet "Solution intégrée de gestion des talents (SGT)"

**Suite de la rubrique**

- [ ] Recommandation
- [ ] Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
- [x] Démarche, solution proposée et conclusion
- [ ] Développement durable
- [ ] Subvention

La situation-cible consiste à adopter les processus ainsi que les solutions/fonctionnalités standards et généralement reconnus pour des entreprises d'envergure et de contexte similaire à celui de la STM. Les adaptations de même que les développements complémentaires et spécifiques aux exigences de la STM devront s'appuyer sur des impératifs opérationnels dûment autorisés par la direction du projet.

Ce projet d'amélioration de la performance évite un déboursé de 4,3 M$ sur les 5 années post-implantation, dans la masse salariale de la STM. Il permet aussi des gains mesurables au niveau de la qualité de l'expérience client dans une perspective de recrutement (expérience candidat). Finalement, ce projet engendre une gamme de bénéfices non mesurables liés à l'amélioration de la performance des équipes de dotation et de formation leur permettant de mieux livrer leur offre de service.

La solution de gestion des talents sera déployée de façon progressive en termes de population d'utilisateurs et en termes de portée de la solution. Sur cette base, tant pour Formation que pour Dotation, on visera une première implantation de base, englobant essentiellement les processus/fonctionnalités standards et visant le personnel administratif.

L'implantation des fonctionnalités/développements complémentaires (dûment approuvés), ainsi que le déploiement de la solution aux autres groupes d'utilisateurs suivront dans les mois suivants. L'objectif de cette stratégie étant d'implanter la solution le plus rapidement possible afin d'en tirer rapidement les bénéfices, tout en évitant les risques d'un déploiement général de l'ensemble des fonctionnalités à l'ensemble des groupes d'utilisateurs. Le délai entre les déploiements reste à être confirmé, mais le nombre de déploiements sera minimisé afin d'éviter un prolongement indu du projet.

**Suite de la rubrique**

- [ ] Recommandation
- [ ] Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
- [ ] Démarche, solution proposée et conclusion
- [ ] Développement durable
- [ ] Subvention